

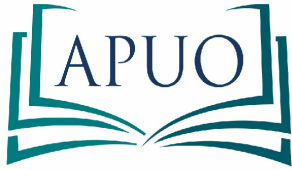
Vendredi 29 mai 2020

Jacques Frémont
Recteur et vice-chancelier – Bureau du recteur
Tabaret Hall
550 rue Cumberland, salle 212
Ottawa (Ontario) K1N 6N5

Cher Recteur Frémont,

L'Association des Professeur.e.s de l'Université d'Ottawa (APUO) exprime, par le biais de cette lettre, son désaccord avec la démarche sans précédent de l'administration centrale de demander au ministre du Travail, de la Formation et du Développement des compétences qu'un scrutin sur l'offre finale soit tenu par les membres de l'unité syndicale du PSUO (Personnel de soutien de l'Université d'Ottawa) dans le but de contourner le processus de négociation collective. En vingt ans, c'est seulement la cinquième fois qu'une université dépose une telle demande pour forcer un vote plutôt que de poursuivre des négociations collégiales. C'est particulièrement malvenu et nuisible en pleine pandémie, alors que les employé.e.s doivent gérer des défis sans précédent, ne peuvent tenir une assemblée en personne et devront faire face aux nombreux problèmes liés au vote électronique. Les membres du PSUO sont des collègues avec lesquel.le.s nous travaillons quotidiennement. Nous savons très bien à quel point elles et ils sont excellent.e.s, professionnel.le.s, dévoué.e.s et essentiel.le.s à la réalisation du mandat de notre Université. Leur travail devrait donc être reconnu et être accompagné d'une rémunération équitable, d'avantages sociaux complets et d'un grand respect, et cette reconnaissance ne devrait pas nécessiter l'introduction d'une « clause orphelin » dans leur convention collective.

Comme nous l'avons déjà exprimé lors de réunions et dans diverses lettres, nous sommes extrêmement préoccupés par le nombre de postes qui demeurent trop longtemps vacants au PSUO. Ces postes vacants signifient davantage de travail et de responsabilités tant pour le personnel de soutien que pour les membres de l'APUO, compromettant ainsi nos conditions de travail, et ultimement la réalisation du mandat de notre Université ainsi que la santé et la sécurité du personnel universitaire dans son ensemble. L'année universitaire 2019-2020 a été marquée par une crise de santé mentale et par la pandémie de COVID-19. En réponse à ces épreuves, votre administration a fait, à maintes reprises, la promotion du mieux-être et a exprimé sa volonté de répondre aux besoins de notre communauté. La demande de l'administration centrale de forcer un vote des membres du PSUO sur l'offre finale en plein coeur d'une pandémie contredit son engagement à améliorer la santé et le bien-être de notre communauté.



Nous comprenons que l'adoption du projet de loi 124 du gouvernement Ford, la *Loi visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures*, a servi de prétexte pour limiter les négociations fructueuses entre le PSUO et l'administration centrale. Malgré le dépôt initial et la budgétisation d'augmentations de la rémunération de 1,25 %, 2 % et 2 % par an pour les trois prochaines années et malgré l'existence de dispositions de la loi qui permettraient à l'administration centrale de continuer à donner suite à ces propositions, les négociations semblent s'être à toutes fins pratiques arrêtées. Compte tenu de la capacité financière de l'Université à fournir de bonnes conditions de travail aux membres du PSUO, y compris des salaires équitables qui tiennent compte de l'augmentation du coût de la vie et un régime complet d'avantages sociaux, l'approche intransigeante de l'administration centrale paraît très difficile à justifier.

Une fois de plus, nous désirons exprimer notre plein appui au PSUO et à ses membres et espérons que l'administration centrale prendra les mesures nécessaires afin de régler cette situation et offrir au personnel de soutien une entente juste et équitable.

Cordialement,

Dimitri Karmis
Président de l'APUO